Prévention /solutions

DOMAINE D'APPLICATION : PISCINE RÉSIDENTIELLE

ANTI-PHOSPHATES
Ultra-concentré

BÉNÉFICES PRODUIT

23/01/2013

ÉLIMINE LES PHOSPHATES, SOURCE DE DÉVELOPPEMENT DES ALGUES
LIMITE L'UTILISATION D'ANTI-ALGUES
NON MOUSSANT
DOSAGE FACILE : BOUCHON DOSEUR

CARACTÉRISTIQUES

• Utilisable en eau dure (TH élevé) • Compatible avec tout équipement de filtration • Teneur en matière active élevée • Ne modifie pas le pH de l'eau • Efficace quel que soit le pH de l'eau traitée • non moussant • compatible (en solution) avec le système PHMB) • Précipitation et élimination des phosphates • Compatible (en solution) avec les algicides • Limite la consommation d'algicides

MODE D'EMPLOI

• Si l'on constate la présence d'algues dans le bassin, celles-ci doivent impérativement être éliminées (à l'aide d'un produit chloré ou d'un algicide) avant de réaliser le traitrement contre les phosphates.
Le volume de produit à employer est calculé à l'aide du volume du bassin et de sa teneur en phosphates (laquelle doit être mesurée à l'aide du test prévu à cet effet) en appliquant la formule suivante :
Volume à employer (en ml) = 0.015 x volume du bassin (en m3) x teneur en phosphates (en ppb)
En l'absence de bouchon doseur, le résultat peut être arrondi et le produit sur-dosé afin de faciliter l'opération.
• Traitement initial
Effectuer un lavage de filtre. S'assurer que la filtration soit en marche.
Mesurer la teneur en phosphates de l'eau du bassin à l'aide du test prévu à cet effet (résultat en ppb).
Calculer le volume de produit nécessaire à l'aide de la procédure proposée en début d'instructions.
Répartir le produit au plus près de l'eau, en face des refoulements s'il y en a.
Laisser la filtration fonctionner pendant 24 heures.
Contrôler régulièrement la pression dans le filtre car celle-ci peut augmenter rapidement.
Si cela est nécessaire effectuer un nouveau lavage de filtre.
Contrôler la teneur en phosphates à l'aide du test prévu à cet effet.
Si la teneur en phosphates reste élevée, cette opération peut-être répétée en appliquant le même mode opératoire.
• Traitement préventif mensuel :
S'assurer que la filtration soit en marche.
Mesurer la teneur en phosphates de l'eau du bassin à l'aide du test prévu à cet effet (résultat en ppb).
Calculer le volume de produit nécessaire à l'aide de la procédure proposée en début d'instructions.
Répartir le produit au plus près de l'eau, en face des refoulements s'il y en a.
Laisser la filtration fonctionner pendant 24 heures.

• 15 ml de ce produit permettent d'éliminer 100 ppb de phosphates dans 10 m3 d'eau • Les phosphates constituant une source d'alimentation pour les algues, le développement des algues se trouve favorisé quand la teneur en phosphates est supérieure ou égale à 100 ppb (soit 0.1 mg/l). Contrôler la teneur en phosphates revient donc à maîtrise

COMPOSITION

• Contient du chlorure de lanthane hydraté (>300 g/l)

PRÉCAUTION D'EMPLOI

Attention

• Provoque une irritation cutanée. • Provoque une sévère irritation des yeux. • Peut irriter les voies respiratoires.

Arch Water Products France - BP 219- 37402 Amboise Cedex
Téléphone : 02 47 23 43 06 - Fax : 02 47 23 13 69

Lonza
Arch est une filiale du groupe Lonza et continue à opérer en tant que Arch Water Products France, SAS

Prévention /solutions

DOMAINE D'APPLICATION : PISCINE RÉSIDENTIELLE

ANTI-PHOSPHATES
Ultra-concentré

• Ne jamais verser de produit à la surface de l'eau en présence de baigneurs. • Avant d'utiliser ce produit, vous devez lire l'intégralité des instructions et des consignes de sécurité. • La contamination ou l'emploi inapproprié de ce produit peut causer incendie, explosion ou dégagement de gaz toxiques • Ce produit ne doit jamais se trouver en contact ou mélangé avec un quelqu'autre produit de traitement où que ce soit (seau, doseur, diffuseur flottant, skimmer, bac...) • Conservation au sec, dans un endroit bien ventilé, à une température moyenne journalière n'excédant pas 35°C • NE MELANGER A AUCUN AUTRE PRODUIT. NE JAMAIS DILUER AVANT USAGE.

Arch Water Products France - BP 219- 37402 Amboise Cedex
Téléphone : 02 47 23 43 06 - Fax : 02 47 23 13 69

Lonza
Arch est une filiale du groupe Lonza et continue à opérer en tant que Arch Water Products France, SAS